Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/04/2025 - 3769 - 1993 B 00231 - 390 691 228 - CONSTRUCTIONS BLEYER

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

23 AVR. 2025

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SARL CONSTRUCTIONS BLEYER** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 4 Rue de Mulhouse 68520 BURNHAUPT LE BAS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 9 0 6 9 1 2 2 8 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			93B231	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 200	AG 2 200		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	697 764	AS 579 071	118 693	134 193
		Autres immobilisations corporelles	AT	111 593	AU 101 169	10 424	10 477
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	20 414	BI	20 414	22 014
		TOTAL (II)	BJ	**831 971**	BK **682 440**	**149 531**	**166 684**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	68 078	BM	68 078	64 800
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	274 892	BQ	274 892	112 813
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 822	BW	5 822	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	796 338	BY	796 338	1 527 217
		Autres créances (3)	BZ	67 688	CA	67 688	67 184
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	32 692	CG	32 692	25 518
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	135 694	CI	135 694	160 575
		TOTAL (III)	CJ	**1 381 205**	CK	**1 381 205**	**1 958 107**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
		Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 213 176**	1A **682 440**	**1 530 735**	**2 124 791**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe
N° DU DEPOT 25/3769
LE GREFFIER

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 20 414	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise **SARL CONSTRUCTIONS BLEYER** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	150 757	133 820
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**45 961**	**16 937**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**297 718**	**251 757**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	227 654	371 723
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	62 900	27 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	537 778	911 941
	Dettes fiscales et sociales	DY	280 245	370 463
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	124 441	191 006
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 233 017**	**1 873 034**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 530 735**	**2 124 791**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 156 725	1 722 202
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	76 695	138 928

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 530 735** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 327 727** euros et un total **charges** de **6 281 766** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **45 961** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



CONSTRUCTIONS BLEYER
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue de Mulhouse - Zone Artisanale
68520 BURNHAUPT LE BAS
390 691 228 RCS MULHOUSE

PROCURATION

Nous soussignés, Messieurs, Yves BLEYER, demeurant 8 rue des Jonquilles, 68700 CERNAY et Claude BLEYER, demeurant 51 rue Principale, 68210 GILDWILLER

Agissant en qualité de gérant de la société CONSTRUCTIONS BLEYER,

Donnons par les présentes pouvoir à

Mme Charline DIETSCH, Juriste et/ou à Mme Fabienne ENDERLIN, secrétaire juridique en poste au :

CENTRE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE D'ALSACE ALTKIRCH SAS,
29 Rue JJ Henner, 68130 ALTKIRCH, Cabinet d'Expertise Comptable, inscrit au Registre du Commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 491 183 224

De, pour nous et en notre nom, procéder auprès au guichet unique à toutes formalités, dépôts, demandes d'immatriculation, modifications et radiations concernant ladite société,

En conséquence, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Fait à BURNHAUPT LE BAS,
Le 24 mars 2025

Le mandataire
CENTRE FIDUCIAIRE & COMPTABLE D'ALSACE ALTKIRCH SAS
Signature précédée de la mention
« Bon pour accord »
Bon pour accord

CENTRE FIDUCIAIRE & COMPTABLE D'ALSACE ALTKIRCH
SAS au capital de 150 000€
29 rue Jean-Jacques Henner - BP 78
68132 ALTKIRCH Cedex
Site : http://www.cfca-altkirch.fr
Courriel : info@cfca-altkirch.fr
Tél. 03 89 08 91 80 - Fax 03 89 40 98 00

Les mandants
Yves BLEYER
Claude BLEYER
Signature précédée de la mention
« Bon pour accord »
Bon pour accord

Bon pour accord

CONSTRUCTIONS BLEYER
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue de Mulhouse - Zone Artisanale
68520 BURNHAUPT LE BAS
390 691 228 RCS MULHOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 45 961 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	45 961 euros
A la réserve légale S'élevant ainsi à la somme de 3 298 euros	2 298 euros
Solde	43 663 euros

Affecté en totalité au compte « **Autres Réserves** » qui s'élève à 194 420 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance